

Rejoins le Conseil Municipal des Jeunes !

Tu as entre 13 et 17 ans et tu souhaites t'investir pour ta commune ? Propose ta candidature pour faire partie du futur Conseil Municipal des Jeunes !



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) sera composé de 12 jeunes, dans le respect de la parité entre les filles et les garçons. Les membres du CMJ sont nommés pour **une durée de 2 ans**, par un jury paritaire composé de 2 élus municipaux, 2 agents du service jeunesse et 2 représentants de parents d'élèves collégiens.

Le jury se réunira la semaine du 19 au 23 octobre 2026. Les candidats et candidates retenu(e)s seront informé(e)s de leur nomination à partir de la semaine suivante.

Si tu es retenu(e) comme conseiller ou conseillère municipal(e) des jeunes, tu t'engages à participer à un **séminaire de deux jours**, les samedi 7 et dimanche 8 novembre.

Ce temps, présidé par M. le Maire, sera l'occasion de procéder à la nomination officielle des membres de cette nouvelle instance représentative de la jeunesse sannoisienne.

Lors de ce séminaire, tu feras connaissance avec les autres conseillers et conseillères municipaux des jeunes. Il vous sera expliqué le fonctionnement du conseil municipal de Sannois et de la mairie. Avec l'appui d'un animateur du service jeunesse qui vous accompagnera tout au long de votre mandat, vous déciderez ensemble de votre mode de fonctionnement, ainsi que des règles que vous devrez respecter en tant que conseiller et conseillère municipal(e) des jeunes.

Devenir conseiller ou conseillère municipal(e) des jeunes est un véritable engagement citoyen et démocratique. Tu t'engages notamment **à participer aux différentes cérémonies officielles** présidées par M. le Maire, dont celle du 11 novembre, qui commémore la fin de la Première Guerre mondiale.

Pour déposer ta candidature

Il te suffit de remplir **la fiche de renseignements**, de la faire signer par tes parents afin qu'ils t'autorisent à candidater, et de réaliser **une vidéo de présentation de 2 minutes maximum**.

Dans cette vidéo, tu devras :

- Te présenter : prénom, nom, âge et établissement scolaire ;
- Expliquer tes motivations : pourquoi veux-tu faire partie du CMJ ?
- Présenter un projet que tu aimerais mettre en place au sein du CMJ ;
- Selon toi, quels sont les sujets importants pour les jeunes de ton âge ?

Le service enfance jeunesse

Hôtel de Ville
Place du Général Leclerc
1er étage
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 70
inscriptionperiscolaire@sannois.fr

Accueil du public

Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

Fermé le samedi

Infos pratiques

Plus d'infos au stand du service jeunesse lors de la journée des associations ou auprès du service en mairie

La fiche de renseignements et la vidéo sont à envoyer : sjeunesse@sannois.fr

Document(s)

[Fiche de candidature et autorisation parentale](#)